



Communiqué de presse de l'Association suisse des fermiers, vendredi 21 janvier 2022

## Réorganisation de l'Association suisse des fermiers

**L'assemblée des délégués de l'Association suisse des fermiers se prononcera en mars 2022 sur le projet de la nouvelle organisation de l'association.**

Lors de sa séance du 21 janvier 2022, le comité a décidé de soumettre au vote de l'assemblée des délégués de mars 2022 la proposition élaborée durant deux ans par le groupe de travail ASF.

Le projet prévoit une centralisation de l'association qui implique de convertir les associations régionales existantes en sections. Le comité de la future association, constitué de représentants des différentes sections, se concentrera principalement sur les travaux à l'échelon national. Les responsables de section assureront le lien avec les membres, les associations et offices régionaux. L'assemblée générale annuelle de l'Association suisse des fermiers sera désormais, ouverte à tous ses membres.

Le comité et le groupe de travail ASF sont convaincus que la proposition de réorganisation constitue la meilleure solution possible pour assurer à long terme la défense des intérêts des fermiers et des fermières et qu'elle permettra à l'ASF de maintenir son statut d'association indépendante pour des prises de position relatives au droit du bail à ferme et au droit foncier.

Renseignements :  
Stefan Schöpfer, vice-président de l'ASF, tél. 079/562'11'40  
Gilles Cretegny, vice-président de l'ASF, tél. 079/312'51'66  
Benjamin Pulver, gérant de l'ASF, tél. 079/302'24'50

[info@fermier.ch](mailto:info@fermier.ch)